Sur le territoire de l'Agglomération, deux quartiers prioritaires de la Politique de la Ville sont identifiés : **les lieux de vie Vaucrises et Blanchard** de la Ville de Château-Thierry.

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a pour vocation d'établir le programmation 2024, première année du Contrat de Ville "**Engagements Quartiers 2030**", pour l'utilisation des crédits spécifiques de la Politique de la Ville. Il vise à faire émerger et soutenir des initiatives qui permettent de faire levier avec les dispositifs de droit commun et contribuer à atteindre les objectifs liés aux enjeux prioritaires identifiés sur les quartiers prioritaires.

Les enjeux prioritaires issus de la concertation citoyenne :

- **Lien social et émancipation de tous**
  - Lutter contre l'isolement
  - Favoriser le vivre-ensemble et la solidarité entre voisins (fêtes de quartier...)
  - Promouvoir les rencontres intergénérationnelles et/ou interculturelles
  - Favoriser l'accès à la pratique sportive, éducative et culturelle

- **Favoriser l'insertion socio-professionnelle**
  - Accès aux droits et aux soins
  - Accompagner vers l'emploi (en amont des opérateurs de l'emploi) : lever les freins d'accès à l'emploi
  - Favoriser la découverte des métiers en tensions et d'avenir (visites d'entreprises, mises en situations concrètes...)

Socle transversal départemental :

- **Citoyenneté, laïcité et valeurs de la République**
- **Lutte contre l'illettrisme**
- **Éducation et culture de l'égalité**
  - Égalité entre les femmes et les hommes
  - Lutte contre les discriminations et le harcèlement

Les structures éligibles pour candidater à l'Appel à Manifestation d'Intérêt sont :

- Associations
- Bailleurs sociaux
- Personnes morales de droit privé dont le projet ne poursuit pas de but lucratif
- Établissements publics
- Collectivités territoriales
- Organismes à but non-lucratif

Les demandes de subvention sont à saisir sur la plateforme Dauphin : https://usager-dauphin.cget.gouv.fr/

Documents :

ami_quartiers_2024_contrat_de_ville_chateau-thierry.pdf

La date limite de dépôt des dossiers complets est fixée au 23 décembre 2023.

L'Appel à Manifestation d'Intérêt complet est disponible en téléchargement en cliquant sur le lien suivant : Appel à Manifestation d'Intérêt "Quartiers 2024"

Source URL:https://www.chateau-thierry.fr/article/appel-manifestation-dinteret-quartiers-2024